



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

divorce

Question écrite n° 82346

Texte de la question

Mme Nadine Morano appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le fonctionnement des points rencontre, institués par le juge aux enfants ou le juge aux affaires familiales, pour permettre aux enfants en grande difficulté de relations familiales de maintenir un lien avec un de leur parent. Le rapport annuel 2004 de la défenseure des enfants souligne que, selon les départements où ils sont implantés, les points rencontre ne bénéficient pas des mêmes moyens. Elle souhaite connaître les mesures envisagées pour mettre fin à ces disparités.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82346

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2005, page 11960